per sée

Langue française

Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées

Catherine Kerbrat-Orecchioni

Abstract

Catherine Kerbrat-Orecchioni, Rhetoric and Pragmatics : Figures reconsidered

In this paper the notions of 'figure' and 'trope' are to be considered in the light of the recent development of pragmatics, emphasizing the two following aspects :

1. Broadening the notion of trope : the existence of pragmatic tropes, like the 'illocutionary trope', is now admitted together with the semantic tropes of classic rhetoric. Indirect speech acts show many common features indeed with e.g. metaphors and antiphrasis.

2. Figures and 'faces' : rhetorical figures may be called upon in 'face-work' (Goffman) and politeness (Brown & Levinson), namely to contribute towards the harmonious management of the interpersonal relation, besides their traditional acknowledged ornamental and argumentative functions.

Citer ce document / Cite this document :

Kerbrat-Orecchioni Catherine. Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées. In: Langue française, n°101, 1994. Les figures de rhétoriques et leur actualité en linguistique. pp. 57-71;

doi : https://doi.org/10.3406/lfr.1994.5843

https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1994_num_101_1_5843

Fichier pdf généré le 05/05/2018

creative commons

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI
Université Lumière - Lyon 2

RHÉTORIQUE ET PRAGMATIQUE : LES FIGURES REVISITÉES

Puisque l'occasion m'est ici donnée de réfléchir à la notion de « figure », j'en profiterai pour tenter une sorte de bilan personnel, en me posant la question suivante : dans quelle mesure les récents développements de la pragmatique linguistique ont-ils modifié et enrichi ma propre conception de la figure, et plus particulièrement du trope ?

Je répondrai à cette question en deux points — ordonnés chronologiquement, puisqu'ils correspondent en gros à deux formes successives de la recherche pragmatique : la théorie des actes de langage, et l'analyse conversationnelle.

Persée creative commons

1. Élargissement de la notion de trope

« Le trope : pour une théorie standard étendue » : c'est ainsi que j'avais intitulé le chapitre 3 de *L'implicite* (1986), car il m'était alors apparu qu'un certain nombre des phénomènes linguistiques sur lesquels se focalise la pragmatique contemporaine pouvaient avantageusement être traités dans le cadre beaucoup plus ancien de la rhétorique classique. C'est ainsi que j'avais étoffé la famille déjà nombreuse des tropes en adjoignant aux anciens quelques petits nouveaux comme le « trope illocutoire », le « trope implicatif », le « trope fictionnel », ou le « trope communicationnel » : je vais ici revenir sur les arguments qui justifient une telle extension de la notion, en me limitant au seul cas du *trope illocutoire*, lequel n'est rien d'autre que le phénomène plus communément désigné sous l'étiquette d'« acte de langage indirect ».

Qu'est-ce donc qu'un trope ? Si l'on admet comme négligeable le critère de la dimension du signifiant (c'est le trope comme « figure de mot »), et si l'on cherche ce qu'ont de commun la métaphore, l'antiphrase, l'hyperbole, la litote, ou l'euphémisme — à partir d'exemples aussi bateaux que :

« Regarde cette faucille d'or » (dit par métaphore), ou
« Quel joli temps ! » (énoncé ironiquement) —,

on est amené à conclure qu'un trope se caractérise par la substitution, dans une séquence signifiante quelconque, d'un sens dérivé au sens littéral : sous la pression de certains facteurs co(n)textuels, un contenu secondaire se trouve

promu au statut de sens véritablement dénoté, cependant que le sens littéral se trouve corrélativement dégradé en contenu connoté [1]. Ce qui ne veut évidemment pas dire que les deux sens soient toujours hiérarchisables, et de cette manière ; mais simplement qu'on ne parle de métaphore et d'ironie à propos de « *faucille* d'or » ou de « Quel *joli* temps » qu'à partir du moment où l'on interprète l'énoncé comme voulant en fait désigner la lune, et disqualifier le temps.

Dans le « trope illocutoire », les contenus engagés dans ce mécanisme de renversement hiérarchique sont de nature pragmatique (ce sont des « valeurs illocutoires »), et non sémantique — mais cette différence mise à part, le phénomène est à bien des égards similaire à celui qui caractérise la métaphore ou l'antiphrase. En effet :

(1) La notion de trope est absolument indissociable de celle de sens « littéral » [2] : on ne peut parler de métaphore à propos de « faucille d'or », ou d'antiphrase à propos de « joli temps », que si l'on admet au préalable que « normalement », *faucille* désigne un instrument agricole, et *joli*, une évaluation de type positif.

Sans croyance à la littéralité [3], *il ne peut exister de trope.* Semblablement : « Tu peux me passer le sel ? » n'est à considérer comme une requête « indirecte » qu'à la condition d'admettre que « normalement » toujours, une telle structure (de par en l'occurrence son schéma prosodique) sert à réaliser un autre acte de langage (demande d'information), et que plus généralement, certaines « formes de phrase » ont pour vocation d'exprimer telle valeur illocutoire plutôt que telle autre — idée d'ailleurs inscrite dans la terminologie grammaticale la plus ancienne et la mieux admise : de même que l'on parle communément de « forme de présent », admettant par là que cette forme est d'abord faite pour exprimer le temps présent, de même il est usuel de parler de « phrase interrogative », « impérative », ou « assertive », pour désigner certaines structures syntaxiques dont on postule qu'elles ont pour finalité première de véhiculer une valeur illocutoire de question, d'ordre, ou de constat. *Cf.* Goffman (1983 : 105), qui signale que :

> « in a particular context, a speech form having *a standard significance* as a speech act can be employed (...) to convey something *not ordinarily conveyed by it* »,

1. Pour plus de précisions sur cette définition, voir Kerbrat-Orecchioni (1986 : 95 sqq.).
2. Ou de sens « propre », en cas de trope lexicalisé : voir *ibid.*, 97-9.
3. Quel que soit au demeurant le caractère problématique, et controversé, de cette notion — voir par exemple Ducrot (1977), Searle (1982) ou Wilensky (1989).

Que l'on doive être en mesure d'accéder au sens littéral d'un mot pour comprendre ses emplois métaphoriques, l'anecdote suivante le montre *a contrario* (rapportée par un sociologue afghan, « Océaniques », FR3, 22 oct. 1990) :
« Quand on lui demande ce que c'est que la révolution, un petit Afghan répond aussitôt : "c'est la locomotive de l'histoire", mais il n'a aucune idée de ce que peut être une locomotive (il n'y en a pas en Afghanistan) ».

et Pagé (1986 : 71), qui définit un acte indirect comme un

> « acte illocutoire posé par un énoncé dont la signification locutoire sert *habituellement, en vertu de conventions pragmatiques,* à poser un autre acte » [soulignements ajoutés par nous].

(2) La notion de trope présuppose encore qu'en discours s'actualise un sens différent de celui que possède en langue la séquence signifiante (sens lunaire pour « faucille », sens négatif pour « joli ») ; sens que l'on dira dérivé, mais dénoté, dans la mesure où c'est lui qui constitue, en contexte, le « vrai » sens de l'énoncé — c'est lui qui assure la cohérence interne et l'adéquation externe de l'énoncé, puisque c'est précisément le désir de restaurer une adéquation et une cohérence perturbées par le sens littéral qui vont déclencher la quête d'un sens plus acceptable.

Semblablement, « Tu peux me passer le sel ? » peut être considéré comme un trope dans la mesure où l'énoncé signifie *bel et bien* « Passe-moi le sel », comme en témoignent l'enchaînement, et le fait que les conditions de réussite auxquelles est soumis un tel énoncé sont pour l'essentiel celles qui caractérisent la requête, et non celles qui sont propres à la question (en tant que question, l'énoncé est non « relevant », donc susceptible d'« échouer ») : de même que dans une métaphore, ses conditions de vérité concernent avant tout le sens dérivé, de même en cas de trope illocutoire, ses conditions de réussite sont liées à la valeur dérivée et non point littérale.

L'identification d'un trope implique donc toujours la reconnaissance d'un décalage entre sens littéral et sens actualisé, donc l'identification conjointe de ces deux niveaux de contenu, ainsi que la possibilité de les hiérarchiser à l'inverse de la normale.

Or ces différentes opérations ne sont pas toujours aisées à réaliser, et il en est des actes indirects comme des métaphores et des antiphrases : leur décodage peut prêter à « contresens », et à bien des controverses interprétatives [4].

Il n'est en effet pas rare, ni étonnant, que les tropes prêtent à quiproquo, soit que L2 prenne au pied de la lettre une expression à entendre au second degré, soit qu'à l'inverse il interprète comme un trope ce qui doit en fait être pris à la lettre — exemple du second cas de figure :

> « Après quelque temps je m'apercevais que "est-ce que tu pars pour Noël" n'était qu'une question banale ou pratique, pour prévoir ou non un rendez-vous, nullement une manière détournée de savoir si j'allais au ski avec quelqu'un » (A. Ernaux, *Passion simple,* Gallimard 1991 : 35) ;

ou bien encore cette « histoire drôle » (elles font leurs choux gras des ambiguïtés virtuelles dont les tropes sont porteurs) :

4. Nous en donnons dans *L'implicite* (326 sqq.) un certain nombre d'exemples.

« Le médecin (au malade alcoolique) — Qu'est-ce que vous buvez, du blanc ou du rouge ?

Le malade — Oh ça n'a pas d'importance, donnez ce que vous avez... »,

la principale différence entre ces deux exemples étant que dans le second, et le second seulement, l'erreur interprétative est impardonnable (l'effet comique se nourrissant de cette invraisemblance), car le contexte est totalement désambiguïsant.

Un trope peut en effet être *plus ou moins clair*, et son degré de solidification variable, selon :

— la nature des marqueurs du trope, qui lorsqu'ils existent, peuvent solliciter plus ou moins fortement le mécanisme dérivationnel [5],

— et la nature des données contextuelles, qui peuvent plus ou moins bloquer le sens littéral, et imposer le sens dérivé (ainsi : selon que le destinataire d'un énoncé comme « j'ai soif » a à la main une bouteille d'eau, ou qu'il est au contraire dans l'impossibilité totale de remédier à cet état de choses, l'énoncé sera à interpréter comme une requête indirecte, ou comme la simple description d'une réalité désagréable ; mais on peut concevoir bien des situations où les deux valeurs, de constat et de requête, coexistent dans l'énoncé, sans qu'il soit possible de déterminer laquelle prend le pas sur l'autre).

Entre les deux cas limites :

— de l'acte *direct*, où l'énoncé peut comporter en sus certaines valeurs dérivées, mais qui restent clairement marginales — tout comme une expression peut se charger de diverses « connotations » métaphoriques ou ironiques,

— et du véritable *trope*, où la valeur dérivée devient manifestement prédominante, comme en témoigne l'enchaînement — on a souvent mentionné le caractère provocateur de réactions telles que :

« Vous avez l'heure ? — Oui » (sans passage à l'acte).

(Au téléphone) « Est-ce que Monsieur X est là ? — Oui » (raccroche) (in *Le Paltoquet*, de Michel Deville),

on rencontre souvent :

— le cas de la *coexistence sans hiérarchie*, ou du moins sans hiérarchie évidente entre les deux sens rivaux [6] (tous les tropes n'étant pas de ce point de vue logés à la même enseigne : dans le cas d'une métaphore, on peut difficilement concevoir que les deux sens s'actualisent en même temps, alors que la chose est parfois possible en cas de métonymie — exemple : « manifester contre Devaquet »).

5. Voir par exemple A.-M. Diller sur « Le conditionnel, marqueur de dérivation illocutoire », in *Semantikos* 2-1, 1977 : 1-17.

6. Ou bien encore, le cas où l'énoncé possède une seule valeur illocutoire, mais de statut *intermédiaire* entre deux actes reconnus officiellement, comme la question et l'assertion — car il nous semble qu'il existe entre ces deux actes un *continuum*, et non une opposition discrète (*cf.* Kerbrat-Orecchioni 1991).

(3) En tout état de cause, et même si le trope possède un degré maximal de « solidification », *il est nécessaire que le sens littéral,* dont nous avons dit qu'il était dépossédé de son rôle dénotatif, *se maintienne tout de même « quelque part » dans le filigrane de l'énoncé* (et dans la tête des interlocuteurs), pour que le trope puisse continuer à exister en tant que tel, et conserver quelque efficacité pragmatique (si le trope était l'exact équivalent de sa traduction en langage littéral, on ne voit pas bien quel en serait l'intérêt : autant s'exprimer directement).

Dans la métaphore, le sens littéral se maintient sous forme de trace connotative, c'est-à-dire que l'image de la faucille vient « s'associer » à celle de la lune pour en enrichir la représentation.

Semblablement, il faut admettre que dans « Tu peux me passer le sel ? », la valeur de question n'est pas totalement oblitérée par la valeur de requête, car on ne voit pas sinon comment cette tournure pourrait être dotée de certaines vertus adoucissantes (voir la deuxième partie de l'exposé).

N.B. — Les avis sont partagés sur la question de savoir comment est calculé le sens d'un acte indirect conventionnel : dans « Tu peux me passer le sel ? », la valeur de requête est-elle extraite secondairement (après identification de la valeur de question), ou au contraire directement (Clark et Schunk parlant à ce propos, respectivement, d'hypothèse « multiple meaning » *vs* « idiomatic ») ?

— D'après Franck (1979 : 465) :

« In the analysis of indirect speech acts we must not leave the level of literal expression too quickly (...). The conversational properties of the question form remain valid even if the question meaning is not the primary illocutionary force ».

Même idée chez Clark & Lucy (1975), ou Clark & Schunk (1980) : en cas de requête indirecte, le sens littéral est d'abord pris en compte — cette affirmation reposant à la fois sur des considérations d'ordre expérimental (la durée du décodage), sur l'observation du fonctionnement des enchaînements, et sur le fait que les requêtes indirectes sont très généralement perçues comme plus polies que les ordres directs.

— Mais d'autres expériences aboutissent à des résultats inverses : lorsque l'énoncé est inséré dans un contexte approprié, il apparaît, d'après Gibbs (1979), que le sens dérivé est, au contraire, compris plus rapidement que le sens littéral. D'après Blum-Kulka (1987 : 143-4), le processus inférentiel permettant le calcul du sens dérivé à partir du sens littéral serait « court-circuité » en cas d'indirection conventionnelle, et cette opinion est partagée par Labov & Fanshel (1977 : 79), Morgan (1978), ou Diller (1980 : 72-3) :

« Si l'on devait décoder la force illocutoire d'une énonciation en faisant appel, *consciemment,* à des déductions basées sur des maximes conversationnelles, la communication humaine deviendrait bien compliquée et son efficacité quotidienne pourrait être mise en doute. Il faut donc qu'il existe, pour les actes indirects, des formes standardisées pour accomplir certaines fonctions. Le fait que la convention d'usage qui les autorise corresponde à certaines inférences ne veut pas dire que ces

inférences soient nécessairement calculées. La relation entre la forme linguistique et sa fonction discursive est devenue conventionnelle, et l'implicature est, pour employer le terme de Morgan, court-circuitée ».

Je remarquerai simplement pour ma part que la prise en compte du sens littéral n'a pas besoin d'être « consciente », ni de précéder l'identification du sens dérivé, comme le voudrait une conception strictement linéaire du processus d'interprétation des énoncés. Il suffit que cette prise en compte se fasse d'une manière ou d'une autre, à un moment ou à un autre du calcul interprétatif — condition suffisante, mais aussi nécessaire, pour que le trope puisse « opérer » (il faut, comme le dit Franck, que la requête indirecte conserve certaines « propriétés conversationnelles » de la question pour pouvoir se mettre au service de la politesse). Et j'ajouterai que plus un trope est lexicalisé, et plus il devient « transparent » (le sens dérivé se « naturalisant » au fur et à mesure du processus de lexicalisation), mais cela vaut pour les tropes « classiques » aussi bien que pour les tropes illocutoires (voir Kerbrat-Orecchioni 1986 : 108-9).

(4) Le trope illocutoire possède en effet une autre propriété encore, qu'il partage avec certains des tropes classiques [7] : *il peut exister sous une forme conventionnalisée* (« Tu peux fermer la fenêtre ? » : le trope est codé en langue — on parle alors d'acte « indirect conventionnel », comme on parle de métaphore « lexicalisée »), *ou sous une forme « vive »* (« Y a des courants d'air », employé avec la même valeur que l'énoncé précédent — ce cas de figure correspondant aux tropes « d'invention » de la rhétorique classique).

N.B. — L'axe de la lexicalisation est en réalité graduel : certains tropes illocutoires sont, selon l'expression de Diller, « standardisés », voire carrément réduits à l'état d'expressions idiomatiques (ainsi certaines questions rhétoriques comme « est-ce que je sais ? », « comment veux-tu que je le sache ? », etc.) ; d'autres sont à l'opposé entièrement livrés aux caprices du contexte, cependant que la plupart se situent quelque part sur cet axe que bien des pragmaticiens décrivent comme un *continuum* (*cf.* Strawson 1971, Searle 1975, Wright 1975, Morgan 1978). Mais il en est de même des métaphores : on passe insensiblement des catachrèses — véritablement « congelées » *(frozen)*, comme on le dit (métaphoriquement...) en anglais — aux métaphores lexicalisées non catachrétiques, puis aux métaphores « clichés », et enfin à celles qui sont totalement « vives », c'est-à-dire inédites : rien n'est plus flou que la frontière qui sépare, pour toute unité lexicale, ses valeurs inscrites en langue, de celles qui surgissent en discours.

— L'existence d'un trope peut être menacée par un excès, comme par un défaut de lexicalisation :

• en cas de lexicalisation totale, c'est le maintien du sens littéral qui fait problème (problème qui a été évoqué plus haut), et les catachrèses (« pied de la

7. Mais pas tous : certaines variétés de synecdoques n'existent guère que lexicalisées, cependant que l'ironie, la litote ou l'hyperbole ne sont attestées que comme tropes d'invention (ou tout au plus comme « clichés »).

chaise », « ailes du moulin ») ne sont en fait que des « semi-tropes », puisqu'elles constituent des dénominations « normales » de l'objet, tout en actualisant un sens dérivé du mot (ce sont des tropes d'un point de vue sémasiologique, mais des non-tropes d'un point de vue onomasiologique) ;

- en cas de non-lexicalisation, le problème est inverse, affectant le sens dérivé : comment s'assurer de sa conversion en sens dominant ? C'est alors le contexte qui porte tout le poids de la constitution du trope, contexte qui ne permet pas toujours de déterminer avec certitude la hiérarchie des valeurs illocutoires. Mais en tout état de cause, le trope illocutoire d'invention ne peut être identifié à ce qu'on appelle parfois la « dérivation allusive » (« hint » en anglais), car ainsi que l'indiquent ces expressions, la valeur dérivée reste sous-entendue dans de tels cas, alors qu'elle s'impose comme valeur dominante en cas de trope illocutoire d'invention (deux exemples : « La porte est là ! » [= « tu peux/dois sortir »] — on voit que c'est la non-pertinence du sens littéral qui fonde essentiellement le trope ; « Vous en avez pour longtemps ? », adressé à un livreur qui obstrue la rue que l'on vient d'emprunter : une telle question vaut systématiquement pour une requête [« Dégagez ! »] doublée d'un reproche — c'est bien un trope, mais trop tributaire du contexte pour pouvoir être considéré comme un trope lexicalisé).

(5) L'existence des catachrèses prouve la nécessité de distinguer, dès qu'on parle de trope, *perspective onomasiologique* et *perspective sémasiologique :*

— dans une perspective onomasiologique (d'encodage), le trope peut se définir par la formule : « un mot pour un autre » ; c'est une déviance dénominative, qui se caractérise par la substitution d'un signifiant à un autre, plus attendu ;

— dans une perspective sémasiologique (de décodage), le trope peut se définir par la formule : « un sens pour un autre » ; c'est une déviance sémantico-pragmatique, qui se caractérise par la substitution d'un contenu à un autre, plus « normal ».

Tous les tropes sont susceptibles d'être envisagés dans ces deux perspectives (même si curieusement, la tradition veut que la métaphore soit décrite en termes sémasiologiques, et la métonymie-synecdoque en termes onomasiologiques), et en particulier les tropes illocutoires, ce qui crée d'ailleurs bien des confusions — Searle appelant ainsi force « primaire » la valeur directive de « Tu peux me passer le sel ? » (sans doute parce que du point de vue de la chronologie de l'encodage, c'est cette valeur qui, étant pour le locuteur fondamentale, est envisagée d'abord), et secondaire la valeur de question de ce même énoncé, alors que dans la perspective sémasiologique qui est la nôtre, c'est exactement le contraire.

(6) On pourrait enfin souligner les analogies qui existent entre les tropes classiques et les tropes illocutoires, en ce qui concerne la façon dont s'effectue leur *calcul interprétatif* (double opération — d'identification du sens littéral, et

de calcul du sens dérivé —, qui se fait sur la base de l'existence de certains indices, de l'observation du contexte, et de l'action des maximes conversationnelles) [8]. Nous nous contenterons ici de souligner qu'un tel calcul est toujours plus ou moins aléatoire, et laborieux : le trope est d'un maniement « difficile » (c'est pour la rhétorique médiévale une *difficultas ornata*), posant du même coup le problème des raisons qui peuvent présider à son utilisation.

2. Figures et « figuration »

Pourquoi le trope ? Cette question, qui hante déjà les coulisses de la rhétorique classique, se pose et s'impose car le trope, conformément à l'étymologie de son nom, a quelque chose de « retors » : il détourne du droit chemin l'énoncé qu'il investit, imposant à l'émetteur comme au récepteur un surplus de travail cognitif — mais *pour quoi faire ?*

C'est bien en effet en terre pragmatique que nous entraîne cette question : si les rhétoriciens mentionnent l'enrichissement sémantique que la langue et le discours doivent aux tropes, ils insistent surtout sur les *effets* que permettent de produire les figures, tropes et non-tropes — par exemple pour Fontanier, dans le chapitre intitulé précisément « Des effets des tropes » :

> « Ils donnent au langage, outre cette richesse et cette abondance si merveilleuse, plus de noblesse et plus de dignité, plus de concision et plus d'énergie, plus de clarté et plus de force, et enfin plus d'intérêt et plus d'agrément » ;

et à propos des figures non-tropes :

> « Leurs causes occasionnelles, ce sont, d'abord l'envie ou le besoin de plaire, d'intéresser ou de persuader par des moyens plus forts et plus efficaces que ceux du discours ordinaire. Ce sont ensuite l'agrément, le charme ou la force que le goût, la raison ou le sentiment nous ont fait découvrir en elles » [9].

C'est généralement sur les fonctions esthétiques ou argumentatives des figures (envisagées comme « parures du discours », ou comme les instruments efficaces d'une intention persuasive) que les rhétoriciens mettent l'accent. Mais si les tropes peuvent être mis au service du Beau et du Vrai, ils peuvent aussi dans certaines circonstances servir d'autres intérêts : ceux de la Politesse, conçue comme un ensemble de procédés de « ménagement des faces » (*face work*, ou « figuration ») — et c'est sur cet aspect du fonctionnement des tropes que nous allons maintenant nous attarder un peu, en insistant une fois encore sur les analogies que les tropes illocutoires présentent à cet égard avec certains des tropes classiques.

8. Pour plus de précisions sur les mécanismes d'interprétation du trope, voir Searle (1982 : 151 sqq. — il compare de ce point de vue la métaphore, et les actes de langage indirect), ainsi que notre *Implicite* (138 sqq.).

9. Pages 167 et 461 des *Figures du discours*, édition Flammarion 1968.

2.1. ***La notion de figuration***

Cette notion, proposée par Goffman pour rendre compte du fonctionnement des « rites d'interaction », puis adoptée par un certain nombre de chercheurs en pragmatique et en analyse des conversations, a permis l'élaboration de diverses théories de la politesse linguistique — la plus consistante et célèbre étant aujourd'hui celle de Brown et Levinson (1978, 1987), dont je résumerai ici très rapidement le principe [10] :

— Tout être social possède deux « faces » :

1) la « face négative », qui correspond à ce que Goffman (1973 : 2, chap. 2) décrit comme « le territoire du moi » — territoire corporel, spatial, ou temporel ; biens et réserves, matérielles ou cognitives ;

2) la « face positive », qui correspond en gros au narcissisme, et à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction.

— Dans toute interaction duelle, ce sont donc quatre faces qui se trouvent mises en présence. D'autre part : tout au long du déroulement de l'interaction, les participants sont amenés à accomplir un certain nombre d'actes, verbaux ou non verbaux. Or la plupart — voire la totalité — de ces actes constituent des menaces potentielles pour l'une et/ou l'autre de ces quatre faces : d'où l'expression proposée par Brown et Levinson de *Face Threatening Act(s)*, et popularisée sous la forme *FTA(s)*, ce sigle faisant maintenant partie du vocabulaire de base de tout spécialiste ès interactions. C'est ainsi par exemple qu'une offre ou une promesse viennent menacer la face négative de celui qui les accomplit, et qu'une excuse ou une auto-critique menacent sa face positive ; cependant qu'à l'inverse, on peut considérer comme des FTAs pour le territoire d'autrui les questions indiscrètes, ou bien encore les ordres, conseils, interdictions, et autres actes « directifs » ou incursifs ; et pour sa face positive : les critiques, réfutations, reproches, insultes, et autres actes susceptibles d'attenter au narcissisme d'autrui.

Ajoutons pour en finir avec cette notion de FTA :

- qu'un grand nombre d'actes de langage relèvent simultanément de plusieurs catégories, dans la mesure où ils sont susceptibles d'endommager à la fois plusieurs des quatre faces en présence (ainsi toute requête menace en même temps la face négative de celui auquel elle s'adresse, et la face positive de celui qui la produit — cependant que l'ordre menace pour sa part les deux faces de son destinataire) ;
- qu'en face de la notion de FTAs, il convient d'admettre celle d'*anti-FTAs* (actes « anti-menaçants »), qui ont au contraire pour les faces un effet positif : augmentation du territoire d'autrui dans le cas du cadeau, valorisation de sa face positive dans l'accord ou le compliment...

10. Voir pour plus de détails le tome II (deuxième partie) de nos *Interactions verbales*.

— D'un côté donc, les actes effectués de part et d'autre tout au long de l'interaction possèdent un caractère intrinsèquement menaçant pour les interactants. Mais d'un autre côté, nous dit Goffman, ceux-ci doivent obéir au commandement suprême :

Ménagez-vous les uns les autres,

car la perte de face est une défaite symbolique, que l'on essaie dans la mesure du possible d'éviter à soi-même, et d'épargner à autrui. Sur la notion de face viennent se greffer non seulement celle de FTA, mais aussi celle de *face want*, ou désir de préservation des faces — les faces étant à la fois, et contradictoirement, la cible de menaces permanentes, et l'objet d'un désir de préservation.

— Comment les participants parviennent-ils à résoudre cette contradiction ?

Pour Goffman : en accomplissant un travail de « figuration » *(face work)*, ce terme désignant

> « tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même) » (1974 : 15).

Pour Brown et Levinson : en mettant en œuvre diverses *stratégies de politesse*, la politesse apparaissant comme un moyen de concilier le désir mutuel de préservation des faces, avec le fait que la plupart des actes de langage sont potentiellement menaçants pour telle ou telle de ces mêmes faces ; et l'essentiel du travail de Brown et Levinson consistant à faire l'inventaire et la description de ces stratégies, et des procédés linguistiques qui permettent de les réaliser.

Or dans la liste de ces procédés, on trouve par exemple :

« Recourez à l'indirection conventionnelle »
« Minimisez votre expression (litote) »
« Exagérez votre expression (hyperbole) »
« Soyez ironique » :

pour Brown et Levinson, le procédé que nous appelons « trope illocutoire » fait paradigme avec l'antiphrase, la litote ou l'hyperbole, dans la mesure où en matière de politesse, il peut rendre des services analogues.

2.2. *Les tropes classiques*

Il serait abusif de prétendre que la métaphore ou la métonymie sont par essence propres à accroître le degré de politesse d'un énoncé [11]. En revanche, certaines figures semblent bien avoir, de par leurs propriétés intrinsèques, une telle vocation ; par exemple :

11. Pour Brown et Levinson pourtant, « Recourez aux métaphores » constitue le neuvième procédé des stratégies « off record » — mais le développement qu'ils consacrent à ce trope (1978 : 227-8) est à bien des égards contestable.

— La *litote* : procédé d'atténuation par excellence, cette figure se rencontre surtout dans les énoncés qui sont à quelque titre menaçants pour l'une ou l'autre des faces de son interlocuteur — on pourrait le montrer des exemples que nous fournit Du Marsais (« je ne puis vous louer », ou le fameux « je ne te hais point »), comme de ceux qu'attestent les échanges quotidiens : la grande majorité des litotes qu'on y rencontre concernent des réfutations, des critiques, ou des reproches :

« je crains de n'être pas tout à fait d'accord avec toi »
« c'est pas très sympa/intelligent/malin ce que tu viens de faire » [12]
« ça ne s'arrange pas », « c'est pas trop tôt » (litotes quasiment lexicalisées)
« j'aimerais autant [= je préférerais nettement] que vous ne fumiez pas ».

Proche de la litote : l'*euphémisme*, qui peut exploiter divers procédés sémantiques (la litote elle-même, mais aussi la périphrase, ou d'autres formes de substitution lexicale comme l'antiphrase ou la métaphore), et dont la définition ne peut être que pragmatique, les différents types d'euphémismes ayant pour fonction commune d'adoucir ou d'embellir la représentation de réalités déplaisantes — évocations dysphoriques, choquantes, ou « déshonnêtes », qui vont à l'encontre de la bienséance, et risquent de blesser les oreilles délicates :

> « Dans toutes les nations policées, on a toujours évité les termes qui expriment des idées déshonnêtes (...). Par bienséance, on a recours à la périphrase, pour envelopper les idées basses ou peu honnêtes. Souvent aussi, au lieu de se servir d'une expression qui exciterait une image trop dure, on l'adoucit par une périphrase » (Du Marsais, *Traité des Tropes* : 145 et 154).

Tout comme la litote, l'euphémisme est par excellence un *softener* : ces deux figures ont pour fonction commune et principale de tenter d'adoucir les FTAs que l'on est constamment amené à effectuer au cours du déroulement de l'interaction, et de désamorcer au moins partiellement ces menaces potentielles, afin de permettre à l'échange de se poursuivre sur un mode relativement pacifique.

— Dans l'inventaire des stratégies de politesse que nous proposent Brown et Levinson, l'*hyperbole* côtoie la litote : on peut d'abord s'en étonner, car ces deux figures ont en principe des valeurs pragmatiques exactement opposées. Mais c'est tout simplement qu'elles sont le plus souvent utilisées dans des circonstances également opposées : la litote apparaît surtout dans les énoncés menaçants (c'est un adoucisseur de FTA, qui relève donc de la « politesse négative »), alors que l'hyperbole apparaît au contraire de préférence dans les énoncés valorisants pour le destinataire (c'est un renforçateur d'anti-FTA, qui relève de la « politesse positive »). D'une manière générale, les preuves sont nombreuses de l'existence

12. Alors que « c'est pas très salaud/stupide », etc., sont beaucoup moins naturels (à signaler toutefois le contre-exemple que constitue « c'est pas bête »).

d'un principe, véritablement fondamental pour l'exercice de la politesse, selon lequel *on litotise les comportements impolis* (FTAs), alors qu'*on hyperbolise les comportements polis* (anti-FTAs) [13], ainsi : le remerciement est très généralement exprimé sur un mode hyperbolique [14] (« merci beaucoup/mille fois/infiniment » — alors qu'on peut considérer comme agrammaticale la séquence « merci un peu ») ; à table, dès lors qu'on se trouve en présence de l'auteur du plat en question, on formulera très systématiquement son appréciation selon le schéma suivant :

> appréciation positive : « c'est vraiment fameux ! »
> appréciation négative (au demeurant plus rare) : « c'est un tout petit peu salé pour mon goût »...

— Il y aurait encore beaucoup à dire sur les vertus adoucissantes des *énallages*, énallages de mode ou de temps (conditionnel et passé de politesse), énallages de personne (voussoiement, « iloiement » ou « noussoiement ») [15] : on se contentera ici de conclure, à partir de ces quelques exemples trop rapidement évoqués, à l'importance de la place qu'occupent les figures de rhétorique dans l'ensemble des procédés de la figuration.

Il en est de même des tropes illocutoires — Andrée Borillo traitant du reste comme des « euphémismes syntaxiques » les requêtes indirectes —, ainsi que d'autres types de « tropes pragmatiques » que nous ne pouvons ici que mentionner, comme le « trope communicationnel » (lequel consiste à feindre d'adresser à A_1 un énoncé qui est en réalité adressé à A_2 : on tente par ce subterfuge, en ne lui disant pas les choses « en face », de ménager celle de son véritable destinataire), dont les énallages de personne représentent en quelque sorte la forme lexicalisée.

2.3. *Le trope illocutoire*

> « La motivation principale — sinon la seule — qui conduit à employer ces formes indirectes est la politesse » (Searle 1982 : 90) :

Le recours à la formulation indirecte des actes de langage relève le plus souvent d'un souci de politesse, et réciproquement, c'est par le biais de la formulation indirecte que se réalise essentiellement la politesse négative.

Prenons ainsi le cas, le plus spectaculaire sans doute, de l'ordre : il se trouve que la langue française met à notre disposition une forme, le mode impératif, réservée à l'expression de cet acte. Or comme il a été souvent noté, les locuteurs

13. Conformément à ce qu'énonce Leech (1983 : 146) « There will be a preference for overstating polite beliefs, and for understating impolite ones ».

14. Voir Held (1989) sur l'ensemble des procédés d'emphase qui sont mis à contribution dans la réalisation de cet acte rituel.

15. Voir *Les interactions verbales* t. II : 206 sqq., sur ces divers énallages — et en particulier sur le « noussoiement », le « nous » pouvant remplacer soit un « je », soit un « tu » (c'est par exemple le « nous de solidarité » des avocats ou des médecins).

recourent en fait assez rarement à l'impératif (du moins pour exprimer un ordre, car cette forme modale est passablement polysémique), lui préférant des moyens plus détournés — au lieu de « Ferme la porte », on dira plus volontiers : « Tu pourrais fermer la porte ? », « Tu voudrais fermer la porte ? », « J'aimerais bien que tu fermes la porte », voire : « Y a des courants d'air ».

Paradoxe donc, qui se résout aisément si l'on considère que l'ordre est un acte particulièrement menaçant pour les faces de celui auquel il se destine : la formulation indirecte, qui dégrade en quelque sorte l'ordre en requête (dans « Tu voudrais fermer la porte ? », le locuteur laisse au destinataire une liberté d'action plus grande en apparence, faisant comme s'il subordonnait son propre désir à celui d'autrui ; dans « Y a des courants d'air », il se contente de décrire un état de choses désagréable, laissant à son partenaire le soin d'en tirer la conclusion qui s'impose), apparaît alors comme un moyen d'atténuer la menace que constitue intrinsèquement cet acte de langage pour son destinataire et partant, de mieux faire admettre par celui-ci cette espèce d'agression conjointe de ses deux faces.

La même chose pourrait être dite de toutes les formulations indirectes de tous les actes de langage, qui sont extrêmement nombreuses et fréquentes ; par exemple :

— Remplacement d'une forme impérative par une forme interrogative, ou déclarative — ces formes substitutives pouvant avoir elles-mêmes diverses valeurs : question (« tu pourrais ranger ta chambre ? »), constat (« ta chambre est en désordre »), suggestion (« et si tu rangeais ta chambre ? »), promesse (« si tu ranges ta chambre, je t'emmène au cinéma »), etc.

— Remplacement d'un refus par l'assertion d'une hésitation (cas du « je vais réfléchir » rituel dans les magasins), ou d'une réfutation par une question : au lieu de « c'est pas vrai ! » : « tu crois vraiment que... ? », « ne pourrait-on pas plutôt dire que... ?» ; au lieu de « c'est une idée inepte » : « est-ce que ça ne serait pas un peu contradictoire avec ce que vous avez dit au début de votre exposé ? », à moins que le désaccord (« c'est complètement stupide ! ») ne se déguise en auto-accusation (« je ne comprends pas très bien ») :

> « Alice sentit qu'elle perdait la tête. La remarque du Chapelier semblait n'avoir aucun sens.
> — Je ne comprends pas très bien ! dit-elle aussi poliment qu'il lui fut possible » (L. Carroll, *Alice au pays des merveilles*, Marabout 1963 : 88).

— Correctif maquillé en simple variante de formulation (la chose est commune en situation de contact) :

« Aussi moi je pars demain — Ah bon, toi aussi tu pars demain ? ».

— Question partielle remplacée par une question totale :

« Tu ne manges pas ? » = pourquoi ne manges-tu pas ?
« Vous partez déjà ? » = pourquoi partez-vous ?
« Vous habitez loin ? » = où habitez-vous ?
« Vous êtes Française ? » = de quel pays êtes-vous ? ;

ce type de substitution s'expliquant sans doute par le fait que les questions partielles imposent à la réponse un cadre plus précis, et sont donc plus contraignantes, que les questions totales.

Il serait dans la plupart des cas aisé de montrer que la formulation indirecte, donnant à l'acte programmé des allures plus inoffensives, se justifie avant tout par le souci de ménager autant que faire se peut les faces d'autrui (et souvent du même coup, de protéger les siennes propres) : c'est ainsi que la théorie du « face work » et de la politesse fournissent au linguiste d'efficaces principes *explicatifs* de ce qu'il ne peut sinon que constater.

En guise de conclusion, je dirai que la notion de figure, clef de voûte de l'édifice rhétorique, peut aussi trouver place, au prix de quelques remaniements, dans l'univers de la pragmatique.

Pour la rhétorique classique, les figures permettent à l'énoncé d'avoir belle figure. Pour la pragmatique contemporaine, elles permettent surtout aux énonciateurs de faire bonne figure. Pour nous, leur charme vient essentiellement de la bonne volonté avec laquelle elles se laissent mettre à la sauce pragmatique, aussi bien que sémantique ou rhétorique — c'est-à-dire : de leur joyeuse *indiscipline*.

BIBLIOGRAPHIE

BLUM-KULKA, Sh., 1987 : « Indirectness and politeness in requests : same or different ? », *Journal of Pragmatics* 11-2, 131-146.

BROWN, P. & LEVINSON, S., 1978 : « Universals in language use : Politeness phenomena », in Goody, E. (éd.), *Questions and politeness. Strategies in social interaction*, Cambridge, CUP, 56-289.

BROWN, P. & LEVINSON, S., 1987 : *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge, CUP.

CLARK, H.H. & LUCY, P., 1975 : « Understanding what is meant from what is said : A study in conversationally conveyed requests », *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior* 14, 56-72.

CLARK, H.H. & SCHUNK, D.H., 1980 : « Polite responses to polite requests », *Cognition* 8, 111-143.

COLE, P. & MORGAN, J.L. (éds), 1975 : *Syntax and Semantics*, vol. 3 (« Speech Acts »), New York, Academic Press.

DILLER, A.-M., 1980 : *Étude des actes de langage indirects dans le couple question-réponse en français*, Doctorat de 3e cycle, Univ. Paris 8.

DUCROT, O., 1977 : « Note sur la présupposition et le sens littéral », postface à P. Henry, *Le Mauvais Outil*, Paris, Klincksieck, 171-203.

DU MARSAIS, C., 1977 [1730] : *Traité des Tropes*, Paris, Le Nouveau Commerce.

FRANCK, D., 1979 : « Speech act and conversational move », *Journal of Pragmatics* 3-5, 461-466.

GIBBS, R.W., 1979 : « Contextual effects in understanding indirect requests », *Discourse Processes* 2, 1-10.

GOFFMAN, E., 1973 : *La mise en scène de la vie quotidienne* (2 vol.) : 1. *La présentation de soi*, 2. *Les relations en public*, Paris, Minuit.

GOFFMAN, E., 1974 : *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.
GOFFMAN, E., 1983 : « Replies and Responses », in *Forms of Talk*, Philadelphie, Univ. of Pennsylvania Press, 5-77 [trad. fçse « Répliques et réponses », in *Façons de parler*, Paris, Minuit, 11-83].
HELD, G., 1989 : « On the role of maximization in verbal politeness », *Multilingua* 8-2/3, 385-409.
KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1986 : *L'implicite*, Paris, A. Colin.
KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1991 : « L'acte de question et l'acte d'assertion : opposition discrète ou continuum ? », in C. Kerbrat-Orecchioni (éd.), *La question*, Lyon, PUL, 87-111.
KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1992 : *Les interactions verbales t. II*, Paris, A. Colin.
LABOV, W. & FANSHEL, D., 1977 : *Therapeutic Discourse*, New York, Academic Press.
LEECH, G.N., 1983 : *Principles of Pragmatics*, Londres/New York, Longman.
MORGAN, J.L., 1978 : « Two types of convention in indirect speech acts », in P. Cole (éd.), *Syntax and Semantics* vol. 9 (« Pragmatics »), New York, Academic Press, 261-280.
PAGE, M., 1986 : « La continuité de l'interaction dans une conversation », *Cahiers du Département de Psychologie* 5, Univ. de Montréal, 57-116.
SEARLE, J.R., 1975 : « Indirect Speech Acts », in Cole & Morgan (éds) (1975), 59-82 [trad. fçse « Les actes de langage indirects », in Searle (1982), 71-100].
SEARLE, J.R., 1982 : *Sens et expression*, Paris, Minuit.
STRAWSON, P.F., 1971 : « Intention and convention in speech acts », in *Logico-Linguistic papers*, Londres, Methuen, 149-160.
WILENSKY, R., 1989 : « Primal content and actual content », *Journal of Pragmatics* 13-2, 163-186.
WRIGHT, R.A., 1975 : « Meaning and Conversational Implicature », in Cole & Morgan (éds) (1975), 363-382.